

Sylvie, AVS

Auxiliaire de Vie Sociale

« En aidant les personnes chez elles, celles-ci gardent la maîtrise de la situation en se reposant progressivement sur nous pour les actes qui deviennent plus pénibles à réaliser. »

Le métier d'auxiliaire de vie sociale est peut-être fait pour vous !

vous aimez **aider** les autres,
vous êtes **autonome** et mobile,
vous savez prendre des **initiatives** et la **discrétion** est une de vos qualités.

Pour les garçons aussi

S'il est vrai que les femmes sont très représentées dans ce métier, les hommes sont aussi très appréciés et ils sont d'ailleurs de **plus en plus nombreux** à s'investir dans ces carrières professionnelles.



comment devenir Auxiliaire de Vie Sociale ?

Vous pouvez accéder au métier d'Auxiliaire de Vie Sociale en obtenant le diplôme d'AVS. Renseignez-vous auprès de Pôle Emploi ou de votre mission locale si vous avez moins de 26 ans !



Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.



avec le soutien de la Mission des services à la personne (DGE / ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique)



Auxiliaire de Vie Sociale

En quelques mots

L'auxiliaire de vie sociale (AVS) se rend tous les jours au **domicile de personnes fragilisées** (âge, handicap, maladie...).

Il/elle les **aide dans leurs activités quotidiennes et veille à leur bien-être**, permettant ainsi leur **maintien à domicile**.

L'AVS est souvent employé(e) par une association ou un organisme public et travaille de manière autonome. C'est un métier très enrichissant où s'installent des valeurs telles que la **confiance, le respect, la reconnaissance**.

En pratique

- **Aider** aux actes essentiels de la vie (toilette, habillage, prise des repas).
- **Aider** aux déplacements dans la maison.
- **Accompagner** la personne dans sa vie sociale (courses, loisirs, rendez-vous médicaux...).
- **Assurer l'entretien** du domicile de la personne aidée.
- **Veiller** sur l'évolution de la personne, la stimuler, la soulager, lui apprendre à faire, communiquer avec ses proches.

Une journée d'Auxiliaire de Vie Sociale

7h30 à 9h30 - Madame JEANINE 88 ans en fauteuil : aide à la toilette - entretien du logement et du linge - préparation du petit déjeuner et du déjeuner tout en discutant.

9h45 - 10h45 - Monsieur JACQUES 85 ans : prise du courrier, petite vaisselle, préparation des repas, balayage et papotages.

12h - 13h - Retour chez Madame JEANINE pour la prise du repas du midi et préparation de celui du soir. Vaisselle.

15h15 - 18h15 - Madame CLAIRE 38 ans en fauteuil, hémiplegie, maman d'un petit garçon de 4 ans. Courses, récupérer le petit à l'école, rangement du logement et préparation du repas du soir, aide pour s'occuper de l'enfant.

Autonome mais pas seul(e) !

L'AVS travaille sous la responsabilité d'un(e) responsable de secteur qui organise ses journées et le/la supervise. C'est aussi un **travail d'équipe** car plusieurs professionnels peuvent intervenir auprès d'une même personne (infirmière, aide soignante...). La communication entre les professionnels, la personne aidée et son entourage est primordiale pour une bonne prise en charge.

